

Licence : Bac+3

Domaine : Sciences technologies Santé

Mention :

L1-Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement

L2-L3 : Sciences de la Vie

Parcours bilingue (Français-Anglais)

Le projet

Le parcours **bilingue** est un parcours **sélectif sur dossier**. Il est proposé uniquement à des lycéens issus d'un **Bac général de série S (ou Bac Européen, AbiBac, Abitur, A-level..)**, ou à des étudiants en réorientation (Bac S obligatoire). Ce parcours **n'est pas exclusivement dédié** aux lycéens issus des sections européennes.

Il s'agit ici d'une licence en Sciences de la Vie demandant d'abord un bon niveau dans les disciplines scientifiques (Mathématiques, Physique Chimie, SVT ou EcoBiologie) car c'est le facteur principal de réussite en L1. Le niveau d'anglais est considéré comme un critère secondaire de sélection (l'anglais ne doit pas ajouter de difficultés supplémentaires en plus de celles des sciences).

Ce parcours est ouvert aux étudiants se destinant principalement à des études longues **dans le domaine de la Biologie** (Bac+5-Bac+8), et non à ceux qui se tournent vers les métiers de l'enseignement, de l'ingénierat ou des géosciences.

Voir le site web bilingue : <http://licence-bilingue-sv.univ-lille1.fr/>

Les objectifs

- Acquérir un langage disciplinaire nécessaire à partir de la L3 et à fortiori en Master ;
- Maintenir et améliorer le niveau d'anglais des bacheliers entrants, ou des étudiants en réorientation ;
- Se projeter vers un Master en Biologie, éventuellement vers un Master international en France ou à l'étranger ;
- Favoriser une mobilité internationale partielle ou totale au cours de la formation Licence-Master (ERASMUS) ;
- Inciter au passage d'une certification européenne en langue anglaise (CLE2, niveau B2 à C2) ;
- Inciter à l'obtention du label international et du label recherche comme suppléments au diplôme ;
- Favoriser l'intégration en **Master** car celle-ci est très sélective à l'entrée du M1

L'organisation des enseignements

Les étudiants sont sélectionnés pour former un groupe TD ayant le même profil quant à leurs Unités d'Enseignement disciplinaires et optionnelles. Si 20 étudiants sélectionnés ont ce même profil, un groupe bilingue est alors constitué.

Les cours magistraux en amphithéâtre seront communs avec les autres étudiants et ils sont donc dispensés en français. Par contre, les TP et les TD des Unités d'Enseignement disciplinaires ou des Unités d'enseignement Transversales d'Anglais renforcé seront dispensés en anglais (oral et écrit). Les autres Unités d'Enseignement Transversal (TICE, Sport, Informatique, Français, LV1) ne sont pas concernées par ce dispositif.

Cet enseignement est dispensé par des enseignants-chercheurs de plusieurs nationalités travaillant dans des laboratoires d'excellence scientifique.

SEMESTRE 1 = 62 places	Cours ou Cours-TD	TD	TP
Chimie appliquées aux Sciences Naturelles	36		15
Physique appliquées aux Sciences Naturelles	30		10
Chimie Organique 1	18		12
Biologie Animale 1	31		19
Biologie Cellulaire 1	21	14	12
LV1-Anglais		12	
Total h en anglais		26	68

SEMESTRE 2 = 62 places	Cours	TD	TP
Biologie Végétale 1	26	10	10
Biomolécules 1	30	12	8
Génétique 1	32	18	
Opt CELOE (biologie intégrative)	30	16	4
Opt Physiologie Animale	30	16	4
LV1-Anglais		24	
Total h en anglais		80	20

SEMESTRE 3 = 62 places	Cours	TD	TP
Microbiologie 1	33	6 + 8	
Biostatistique 1	21	18	
Opt Physiologie végétale 1	24	4	19
Opt Ecologie générale	31,5	16	
Opt Physiol Cellulaire	28	14	6
Opt Biomolécules 2		15	32
Opt Embryologie	29	18	18
UET Anglais scientifique		10	
LV1-Anglais		24	
Total h en anglais		78-95h	51-69h

SEMESTRE 4 = 32 places Biol Org Pop (BOP)	Cours	TD	TP
Génétique des Populations	24	22	
Biologie Animale 2	30		16
Biologie Végétale 2	22	10	14
Ecologie Ecoysts Microb	24		12
Ecophysiologie 1	24	8	14
Rapport thématique		20	
LV1-Anglais		24	
Total h en anglais		44h	28h

SEMESTRE 4 = 32 places Biol Cell Physiol (BCP)	Cours	TD	TP
Biologie Cellulaire 2	22	14	8
Biochimie Cellulaire	20	8	16
Génétique 2	28	4	12
Microbiologie 2	24	8	12
Opt Physiol Communic	22	12	6
Opt Valoris Res Végétales	17	8	15

Rapport thématique		20	
LV1-Anglais		24	
Total h en anglais		50-62h	36h

En L3 : Une mobilité sortante est fortement encouragée sous la forme d'un semestre ou d'une année complète. Dans ce cas, l'étudiant est incité à cumuler l'ensemble des conditions lui permettant d'avoir le label international et/ou le label recherche comme supplément(s) au diplôme.

Pour les autres étudiants du **parcours BOP** ou du **parcours BCP**, un groupe bilingue est constitué dès lors que 20 étudiants partagent le même profil d'UE disciplinaires et optionnelles. De la même manière, les TP et TD seront assurés en langue anglaise si l'équipe pédagogique dispose d'un enseignant-chercheur anglophone.

Les modalités d'évaluation

La Licence est sous le format du contrôle continu. Toute absence à une séance soumise à un contrôle continu vaut zéro. Les étudiants du parcours Bilingue sont dans l'obligation d'assister à tous les enseignements (Cours, Cours-TD, TD et TP) qu'ils soient réalisés en langue française ou anglaise. Ceci favorise l'apprentissage.

Les évaluations communes avec les autres étudiants comme les Devoirs Surveillés de Cours (intermédiaires et finaux) seront faites en français (énoncés et réponses). Les étudiants Bilingue auront souvent l'autorisation du correcteur de rédiger tout ou partie du DS en langue anglaise. De tels DS ont lieu deux fois par semestre en L1. En L2 et en L3, il n'y aura qu'un seul examen final de cours.

Les évaluations se déroulant spécifiquement par groupe de TD ou TP (colles intermédiaires, examen final, comptes rendus de TP, oraux, posters scientifiques, mémoires...) seront en anglais (énoncés et réponses).

Conditions d'accès

Le parcours bilingue est **accessible à chaque semestre de la Licence**, soit du S1 au S6, en fonction des places disponibles. Après un semestre échoué, un étudiant peut quitter le parcours bilingue sur sa demande ou pour cause d'échec au semestre, sinon il entre de droit dans le semestre bilingue suivant. L'enjambement n'est pas autorisé dans ce parcours.

L'ouverture d'un groupe bilingue se réalise à condition d'avoir 20 étudiants du même profil (mêmes options). Cette ouverture est donc dépendante d'un effectif minimal. En cas de réorientation (CPGE, PACES, DUT, BTS, autre Licence...), il se peut que l'étudiant doive d'abord demander une équivalence (dossier en parallèle à la commission de validation, attention aux dates !!).

En Licence 1 : La sélection des candidats est basée principalement sur deux critères : ils devront justifier d'une moyenne minimale de 12/20 dans les disciplines scientifiques du lycée (Mathématiques, Physique-Chimie, SVT) **et** d'un bon niveau d'anglais (au moins 12/20 de moyenne). Les moyennes en sciences (coef 2) et en anglais (coef 1) seront calculées sur les 5-6 bulletins des classes de première S et terminale S et permettront d'interclasser les candidats. Cette moyenne brute du candidat pourra ensuite être modulée sur des critères qualitatifs (lettre de motivation, CV, appréciations des enseignants sur les bulletins, fiche pédagogique de l'établissement, entretien éventuel). La sélection peut se faire via Admission Post Bac (voie normale et procédure complémentaire si ouverte), ou directement auprès des directeurs des études.

En Licence 2 ou 3 : La sélection des candidats se fait sur dossier, et selon les performances aux unités scientifiques majeures pour le parcours envisagé. Outre les résultats, la motivation est aussi un élément important tout comme le projet professionnel. L'étudiant devra avoir réussi tous les semestres antérieurs en première session, si possible avec mention (12/20). Le projet professionnel, le CV et la lettre de motivation, et le niveau d'anglais, constitueront ensuite des critères qualitatifs.

Accompagnement des étudiants

Sur le plan pédagogique, le parcours est coordonné administrativement par deux directeurs des études (DE) tout au long de la Licence:

- Dr Jacopo Vizioli, jacopo.vizioli@univ-lille1.fr , Tel : 00 33-(0)3 20 43 40 50
- Dr Anne-Sophie Blervacq, anne-sophie.blervacq@univ-lille1.fr, Tel : 00 33-(0)3 20 43 40 16

Parcours bilingue en L1- mention Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement (portail SVTE) :

- Secrétaire pédagogique de la L1 : Mme Anne-Sophie Savoy-Masse, anne-sophie.masse@univ-lille1.fr, Tel : 00 33-(0)3 20 05 87 30
- Président de jury de L1 : Dr Lionel Belingheri, lionel.belingheri@univ-lille1.fr

Comme tous les étudiants de L1, chaque étudiant bénéficiera de deux entretiens personnalisés avec son enseignant référent (suivi, problème, tutorat, orientation..).

Parcours bilingue en L2-L3, mention Sciences de la Vie :

- Semestre 3 : secrétaire pédagogique : Tel : 00 33-(0)3 20 33 62 49
- Semestre 3 : directeur des études du semestre : Dr Pascal Mariot (pascal.mariot@univ-lille1.fr)
- Semestres 3-6 : secrétaires pédagogiques : Mme Carole Picault (carole.picault@univ-lille1.fr) et Mr Thomas Tiberghien (thomas.tiberghien@univ-lille1.fr) , Tel : 00 33-(0)3 20 43 40 42

Voir le site général : <http://licence-bilingue-sv.univ-lille1.fr/>

Constitution du dossier numérique de candidature :

Le dossier de candidature est dématérialisé. Il comprend :

Entrée en L1 :

- Fiche de candidature Admission Post Bac;
- Bulletins des trois trimestres de la classe de première S et des deux trimestres de Terminale S (*pour les futurs bacheliers, c'est souvent l'établissement qui le fait*)
- Relevé de notes des épreuves du Baccalauréat
- *Curriculum vitae* sans photo: le/la candidat(e) précisera ses coordonnées postales, téléphonique et un e-mail pour le joindre **en cas de convocation à un entretien éventuel** (physique, téléphonique ou via Skype, selon la distance). Le/la candidat(e) précisera s'il/elle est titulaire d'une certification européenne en langue anglaise (PET, KET, FCE, TOEIC, TOEFL, ACE ...) qu'il/elle devra être en mesure de justifier (scanne, photocopie à envoyer). Il/elle précisera aussi s'il/elle a suivi une section européenne ou une classe bilingue au collège et/ou au lycée
- Une lettre de motivation en langue française ou anglaise
- L'établissement saisira la fiche pédagogique du candidat bachelier.

Etudiants en réorientation externe ou interne . A saisir ou à ajouter:

- Bulletins des trois trimestres de la classe de première S et des trois trimestres de Terminale S
- relevé de notes du Baccalauréat général de série S (ou Bac Européen, Abitur, A-level..) ;
- relevés de notes des semestres ou années effectués dans le supérieur (qu'il soit validés ou invalidés).

Entrée en L2 ou L3 :

- Fiche de candidature au parcours à télécharger sur le site Bilingue
- Bulletins des trois trimestres de la classe de Terminale S
- Relevé de notes des épreuves du Baccalauréat
- relevés de notes des semestres ou années effectués dans le supérieur (qu'il soit validés ou invalidés)
- *Curriculum vitae* sans photo: le/la candidat(e) précisera ses coordonnées postales, téléphonique et un e-mail. Le/la candidat(e) précisera s'il/elle est titulaire d'une certification européenne en langue anglaise (PET, KET, FCE, TOEIC, TOEFL, ACE ...) qu'il devra être en mesure de justifier (scanne, photocopie à envoyer). Il/elle précisera aussi s'il/elle a suivi une section européenne ou une classe bilingue au collège et/ou au lycée

- Une lettre de motivation en langue française ou anglaise

→ le cas échéant, penser à demander le transfert de votre dossier administratif de votre université d'origine vers l'université de Lille (en cas d'admission).

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Admission-Inscription/Transfert+dossier>

→ Tout étudiant qui ne valide pas une première année du supérieur, ou qui souhaite se ré-orienter, **doit penser à ré-ouvrir son compte sur Admission Post Bac**. Il y fera ses vœux. Beaucoup d'étudiants de PACES oublient ou ne sont pas sensibilisés à cette ré-ouverture, or toute ré-orientation en L1 impose la procédure APB. De tels étudiants sont alors soumis à l'ouverture d'une éventuelle **procédure complémentaire** de la formation. Il y sera soumis alors à deux contraintes:

- La formation n'est pas obligatoirement ouverte si toutes les places sont pourvues avec la procédure normale.
- Les étudiants en ré-orientation ne sont pas prioritaires sur les places vacantes. Certaines formations, comme le parcours Bilingue, peut définir un quota de places pour ces étudiants. Cela réduit d'autant plus le nombre de places vacantes qui peut leur être destiné.

→ le cas échéant, penser à constituer un dossier pour **la commission de validation** si vous souhaitez entrer directement en L2 ou en L3. Ceci vous concerne si vous venez d'une CPGE, d'une PACES reçu-collé, d'un DUT, BTS, diplôme étranger.

Attention, il y a des dates à respecter (*avant le 30 Juin, pour une réponse au plus tard mi-juillet*). Voir ici : <https://webgestion6.univ-lille1.fr/validationetudes>

Pour plus de renseignements sur les aspects administratifs: <http://www.univ-lille1.fr/etudes/Admission-Inscription>, Tel : 00 33-(0)3 20 43 65 75/ 67 95/ 65 73, Fax : 00 33-(0)3 20 33 61 18